

Annexe I

**Cadre d'évaluation et de suivi pour la Stratégie Régionale pour les Aires Marines et Côtières Protégées
et les Autres Mesures de Conservation Efficaces par zone en Méditerranée pour l'après-2020**

**Cadre d'évaluation et de suivi pour la Stratégie Régionale pour les Aires Marines et Côtières Protégées et les Autres Mesures de Conservation
Efficaces par zone en Méditerranée pour l'après-2020**

Appendice II : Cadre d'évaluation et de suivi pour la Stratégie régionale pour les AMCP et les AMCE en Méditerranée pour l'après-2020, y compris les indicateurs, les objectifs à mi-parcours et les objectifs finaux.

Produit	Indicateur	Objectif à mi-parcours 2026	Objectif final 2030	Moyens de vérification
L'objectif global de la stratégie : D'ici à 2030, au moins 30 pour cent de la mer Méditerranée sera protégée et conservée grâce à des systèmes bien connectés, écologiquement représentatifs et efficaces d'aires marines et côtières protégées et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, assurent un équilibre géographique adéquat, en mettant l'accent sur les zones particulièrement importantes pour la biodiversité				
--	% de couverture de la mer Méditerranée en AMCP et AMCE	15% de la mer Méditerranée	30% de la mer Méditerranée	Base de données MAPAMED ¹
Résultat stratégique 1 : Les mécanismes de gouvernance pour les AMCP et les AMCE sont inclusifs et efficaces pour obtenir des résultats en matière de conservation et de moyens de subsistance				
Produit 1.1 : Les cadres juridiques et les arrangements institutionnels des AMCP et des AMCE offrent des possibilités de gestion participatives	<p>Nombre de Parties contractantes dont les cadres juridiques et les arrangements institutionnels des AMPC offrent des possibilités de gestion participative.</p> <p>Nombre de Parties contractantes dont les cadres juridiques et les arrangements institutionnels des AMCE offrent des possibilités de gestion participative, compte tenu des objectifs de ces AMCE.</p>	<p>11 États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p> <p>11 États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p>	<p>Tous les États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p> <p>Tous les États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p>	<p>Rapports nationaux</p> <p>Données officielles fournies par les Parties contractantes</p>
Produit 1.2: Les dispositifs de gouvernance pour les AMCP et les AMCE sont inclusifs et équitables	Nombre de Parties contractantes disposant de structures et de mécanismes de gouvernance (par exemple, une commission nationale ou autre) pour les AMCP établis et fonctionnels, qui facilitent une gouvernance inclusive et équitable.	11 États Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Tous les États Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Rapports nationaux

¹ Le SPA/RAC doit s'assurer que la base de données MAPAMED est élargie pour couvrir tous les indicateurs convenus dans ce Cadre d'évaluation et de suivi, et qu'elle inclut les zones côtières protégées, à condition que les Parties contractantes partagent les données et informations pertinentes pour alimenter la base de données MAPAMED pour ces indicateurs.

	Nombre de Parties contractantes disposant de procédures et de mécanismes appropriés pour la participation efficace et/ou la coordination avec d'autres parties prenantes dans les processus AMCE.	11 États Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Tous les États Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Données officielles fournies par les Parties contractantes
Produit 1.3 : La coopération nationale, régionale, transfrontalière et intersectorielle pour l'établissement et la gestion des AMCP et des AMCE est renforcée	<p>Nombre de Parties contractantes disposant d'outils de coopération multisectorielle en place (par exemple, comités, consultations, accords, etc.) pour les AMCP ou les AMCE.</p> <p>Nombre d'accords de coopération transfrontalière pour les AMCP ou les AMCE.</p>	<p>11 États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p> <p>3 Accords</p>	<p>Tous les États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p> <p>5 Accords</p>	<p>Rapports nationaux</p> <p>Données officielles fournies par les Parties contractantes</p>
Produit 1.4 : Les cadres de planification et de gestion adaptatifs des AMCP et des AMCE qui anticipent, tirent des enseignements et réagissent aux changements dans la prise de décision, sont renforcés	<p>Nombre d'AMCP disposant de plans de gestion.</p> <p>% d'AMPC appliquant une gestion adaptative.</p> <p>% d'AMCE ayant mis en place des procédures flexibles pour garantir que les résultats du suivi, de l'évaluation, de la concertation et des multiples sources de connaissances sont utilisés pour informer les processus de gestion et de planification.</p>	<p>50% des AMCP</p> <p>50% des AMCP</p> <p>50% des AMCP</p>	<p>100% des AMCP</p> <p>100% des AMCP</p> <p>100% des AMCP</p>	<p>Base de données MAPAMED</p>
Résultat stratégique 2 : La couverture des AMCP augmentée grâce à l'expansion de systèmes robustes, écologiquement représentatifs et bien connectés d'AMCP				
Produit 2.1 : Les zones importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques sont identifiées	Nombre de Parties contractantes ayant identifié des zones importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques, afin d'informer le processus d'établissement des AMCP.	11 États Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Tous les États Parties contractantes à la Convention de Barcelone	<p>Rapports nationaux</p> <p>Données officielles fournies par les Parties contractantes</p>

<p>Produit 2.2: La répartition des systèmes d'AMCP à travers la mer Méditerranée est équilibrée</p>	<p>La répartition déséquilibrée des AMCP entre les 4 sous-régions méditerranéennes (Mer Adriatique, Mer Égée - mer du Levant ; Mer Ionienne et Méditerranée centrale ; et Méditerranée occidentale) est réduite.</p> <p><u>Base de référence : % de couverture en AMP par sous-région méditerranéenne² :</u> Mer Adriatique : 4,8% Mer Égée - mer du Levant : 2,1% Mer Ionienne et Méditerranée centrale : 1,8% Méditerranée occidentale : 20,4%</p>	<p>La répartition déséquilibrée est réduite de 50%</p>	<p>La répartition est équilibrée</p>	<p>Base de données MAPAMED</p>
<p>Produit 2.3 : La couverture des AMCP dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale est augmentée</p>	<p>La couverture des AMP dans les Zones marines situées au-delà des juridictions nationales (ZAJN)³ est augmentée.</p> <p><u>Base de référence : % de couverture des AMP dans les ZAJN : (moins de 1,85 %) ⁴</u></p>	<p>La couverture des AMP dans la ZAJN est augmentée de 50%</p>	<p>La couverture des AMP dans la ZAJN est augmentée de 100%</p>	<p>Base de données MAPAMED</p>
<p>Produit 2.4 : Le nombre et la couverture des AMCP avec des niveaux de protection renforcés sont augmentés</p>	<p>% de couverture des zones de non-prélèvement (NTZ)⁵ dans les AMCP/AMCE.</p> <p><u>Base de référence : % de la surface cumulée des zones d'accès interdit, de non-prélèvement ou de non-pêche⁶ :</u> 0,04%</p>	<p>2% de la mer Méditerranée</p>	<p>5% de la mer Méditerranée</p>	<p>Base de données MAPAMED Rapports nationaux</p>
<p>Résultat stratégique 3 : Les AMCE marines et côtières de Méditerranée sont identifiées, reconnues et signalées en vue de la réalisation des objectifs mondiaux et régionaux pour l'après-2020</p>				

² Source: SPA/RAC et MedPAN, MAPAMED edition 2019.

³ L'étendue des ZAJN en Méditerranée dépend du nombre de ZEE déclarées par les États côtiers. Si tous les États côtiers déclarent leur ZEE, il n'y aura plus de ZAJN.

⁴ Chiffre à mettre à jour par le SPA/RAC sur les versions suivantes du projet de document (information demandée au Secrétariat Permanent de l'Accord Pelagos).

⁵ Les zones de non-prélèvement (NTZ) sont des zones géographiquement définies au sein des aires marines protégées qui n'autorisent pas la pêche, l'exploitation minière, le forage ou d'autres activités extractives.

⁶ Source : MedPAN : Base de données sur la gestion des AMP en Méditerranée, 2021.

Produit 3.1 : Sensibilisation des Parties contractantes et des parties prenantes aux AMCE améliorée et orientations pour l'application des critères des AMCE fournies	Nombre de Parties contractantes ayant mis en place des processus d'évaluation de l'application et de l'identification des AMCE, en appliquant les orientations relatives à l'application des critères des AMCE.	11 50% des États Parties contractantes à la Convention de Barcelone	100% des États Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Rapports nationaux Données officielles fournies par les Parties contractantes
Produit 3.2 : Les AMCE sont identifiées, reconnues et signalées aux bases de données régionales et mondiales par les Parties contractantes et les organisations régionales	Surface des AMCE reconnues et signalées.	La surface des AMCE complète la surface des AMP à 15%	La surface des AMCE complète la surface des AMP à 30%	Base de données MAPAMED
Produit 3.3 : L'efficacité des AMCE identifiées est améliorée, notamment grâce à leur priorisation dans la planification spatiale marine intersectorielle	Nombre d'AMCE incluses dans les mesures de Planification spatiale marine (PSM) adoptées par les Parties contractantes utilisant les AMCE pour contribuer à l'objectif des 30 % pour la Méditerranée. Nombre de projets visant à évaluer l'efficacité des AMCE.	3 AMCE 3 projets	6 AMCE 6 projets	Rapports nationaux Données officielles fournies par les Parties contractantes
Produit 3.4 : De nouvelles AMCE sont établies et les AMCE reconnues sont élargies	Document d'orientation pour la désignation, la reconnaissance et le signalement de futures AMCE Nombre de nouvelles AMCE établies à l'échelle de la Méditerranée, contribuant à l'objectif collectif des 30 % sur les aires protégées et les AMCE.	1 10 AMCE	-- 20 AMCE	Document d'orientation Base de données MAPAMED
Résultat stratégique 4 : Les AMCP sont gérées efficacement et leurs résultats en matière de conservation sont atteints				
Produit 4.1 : Toutes les AMCP ont adopté des plans de gestion adaptative, mis en	Les AMCP disposent de plans de gestion adaptative adoptés, mis en œuvre efficacement et révisés périodiquement.	50% des AMCP	100% des AMCP	Base de données MAPAMED

œuvre efficacement et révisés périodiquement				
Produit 4.2 : Des ressources suffisantes et durables pour l'établissement et la gestion des AMCP en Méditerranée sont mobilisées	% d'AMCP où les contraintes financières ne menacent pas la capacité de gestion à atteindre les objectifs du site.	50% des AMCP	100% des AMCP	Base de données MAPAMED
Produit 4.3 : Capacités individuelles et institutionnelles de gestion des AMCP renforcées	% d'AMCP disposant d'un nombre suffisant de personnel dûment formé fourni par l'entité responsable. Nombre de Parties contractantes ayant mis en place des institutions pour les AMCP.	50% des AMCP 11 États Parties contractantes à la Convention de Barcelone	100% des AMCP Tous les États Parties contractantes à la Convention de Barcelone	Base de données MAPAMED Rapports nationaux Données officielles fournies par les Parties contractantes
Produit 4.4 : La surveillance et l'application de la loi dans les AMCP sont renforcées et assurées, et le respect des règles par les usagers est encouragé	% des AMCP faisant l'objet d'une surveillance régulière.	50% des AMCP	100% des AMCP	Rapports nationaux Base de données MAPAMED
Produit 4.5 : Le suivi des résultats de la conservation et l'évaluation de l'efficacité de la gestion sont renforcés dans l'ensemble du système d'AMCP	% d'AMCP disposant de suivi régulier, identifiant des indicateurs biologiques, socio-économiques et concernant les menaces. % d'AMCP effectuant des évaluations régulières de l'efficacité de la gestion au niveau du site	50% des AMCP 50% des AMCP	100% des AMCP 100% des AMCP	Base de données MAPAMED
Résultat stratégique 5 : Actions et soutien aux AMCP et aux AMCE sont mobilisés				

<p>Produit 5.1 : Sensibilisation, compréhension et appréciation des valeurs et des menaces qui pèsent sur les AMCP et les AMCE, par les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, le secteur privé, les jeunes et la société au sens large</p>	<p>Nombre de Parties contractantes disposant de stratégies de communication et de sensibilisation ciblées, indépendantes ou faisant partie d'autres activités nationales.</p> <p>Nombre de Parties contractantes ayant des programmes d'éducation comprenant les AMCP et les AMCE.</p> <p>% d'attitudes positives à l'égard des AMCP/AMCE parmi les différents groupes de parties prenantes.</p>	<p>11 États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p> <p>11 États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p> <p>30% d'attitudes positives à l'égard des AMCP/AMCE</p>	<p>Tous les États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p> <p>Tous les États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p> <p>60% d'attitudes positives à l'égard des AMCP/AMCE</p>	<p>Rapports nationaux</p> <p>Données officielles fournies par les Parties contractantes</p> <p>Enquête auprès des parties prenantes</p>
<p>Produit 5.2 : Le soutien politique à l'établissement et à la gestion des AMCP et à la conservation de la biodiversité est accru</p>	<p>% d'AMCP recevant régulièrement des fonds adéquats des budgets gouvernementaux pour leur gestion.</p> <p>Nombre de Parties contractantes qui prennent en compte les AMCP dans les évaluations d'impact environnemental (EIE) et les processus de planification spatiale.</p>	<p>50% des AMCP</p> <p>11 États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p>	<p>100% des AMCP</p> <p>Tous les États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p>	<p>Rapports nationaux</p> <p>Données officielles fournies par les Parties contractantes</p>
<p>Produit 5.3 : La contribution des AMCP et des AMCE aux objectifs de développement durable, à l'économie bleue, à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, ainsi qu'à la société dans son ensemble, est reconnue et prise en compte</p>	<p>Nombre de Parties contractantes ayant intégré des considérations relatives aux AMCP/AMCE dans leurs plans et politiques nationales d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.</p> <p>Nombre de Parties contractantes ayant intégré des considérations relatives aux AMCP/AMCE dans leurs plans et politiques nationales pour la croissance durable de l'économie bleue.</p> <p>Nombre d'initiatives nationales de relations publiques et de sensibilisation en rapport avec les AMCP/AMCE visant l'ensemble de la société</p>	<p>11 États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p> <p>11 États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p> <p>1 par Partie contractante</p>	<p>Tous les États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p> <p>Tous les États Parties contractantes à la Convention de Barcelone</p> <p>2 par Partie contractante</p>	<p>Rapports nationaux</p> <p>Données officielles fournies par les Parties contractantes</p> <p>Médias produits (plateformes de médias sociaux, vidéos, etc.)</p>